

## Compte rendu de la 2e réunion du conseil d'établissement Jeudi 19 novembre 2020, à 19 h TEAMS

<b>Sont présents :</b>	Monsieur Julien Royer	Représentant des parents
	Madame Caroline Gagnon	Représentante des parents
	Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
	Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
	Madame Miléna Balzano	Représentante des parents
	Madame Marlène Barras	Enseignante
	Madame Rébecca Côté	Enseignante
	Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
	Madame Amélie Gagnon	Personnel professionnel
	Monsieur Alain Gagnon	Directeur

**Est absente :** Madame Nathalie Bussièrès      Service de garde

### 1. Ouverture de l'assemblée

#### Mot de bienvenue et vérification de quorum

Mme Caroline Gagnon souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

M. Alain Gagnon explique que Mme Miléna Balzano est présente puisque Mme Mélanie Careau ne peut plus faire partie du conseil d'établissement puisqu'elle est maintenant employée au service de garde de l'école. Mme Miléna Balzano accepte d'être présente pour l'ensemble des réunions de l'année 2020-2021.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme Miléna Balzano propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 20/21 – 09**

### 3. Adoption du compte rendu de la réunion du 7 octobre 2020

Mme Caroline Gagnon propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 20/21 - 10**

#### 4. Suivi au compte rendu du 7 octobre 2020

- Questionnement en lien avec les manquements mineurs ou majeurs reliés à la Covid. Un document devait être envoyé à la suite de la première rencontre. Puisque cela n'a pas été fait, la procédure est expliquée aux membres.
- Aucune lettre n'a été envoyée pour inviter les parents à participer au comité pour la sécurité routière puisque le temps manquait et que le comité comptait assez de membres pour faire la demande initiale.

#### 5. Droit de parole au public

Nous avons un parent présent comme membre du public : Mme Vanasse ne souhaite qu'assister à la rencontre et ne veut pas prendre la parole.

#### 6. Projet « Sécurité routière »

Mme Joëlle Perreault-Chabot présente le projet. Le travail du comité est apprécié de tous. De nouvelles suggestions et des questionnements sont amenés :

- Questionnements de M. Julien Royer en lien avec le conteneur et les heures où ils viennent le vider. M. Julien Royer trouve que changer le conteneur de place serait une bonne idée, mais au minimum les heures devraient être restreintes.
- Questionnement avec le déplacement de la zone de débarcadère pour la clientèle en adaptation scolaire.

L'ensemble des membres du comité sont en accord avec le projet. Le document sera envoyé à la ville de Québec avant le 30 novembre 2020.

**Résolution 028 – CE 20/21 - 11**

#### 7. Formation obligatoire pour les membres

M. Gagnon nous rappelle qu'il est important de visionner les formations obligatoires. M Gagnon nous fait confiance et ne nous demandera pas de reddition de comptes.

Les membres ne semblent pas avoir reçu les liens pour les formations. M. Gagnon assurera un suivi pour que chacun reçoive l'information afin que nous puissions participer aux différentes rencontres.

**Résolution 028 – CE 20/21 - 12**

#### 8. Profil de compétences des directions d'établissement

##### Recommandations

Mme Joëlle Perreault-Chabot nomme qu'habituellement on demande que la personne soit sensible au fait que nous sommes une école avec une clientèle multiculturelle.

M. Julien Royer explique qu'il n'est pas essentiel de répondre, mais si on souhaite le faire c'est au printemps qu'on doit le faire.

Mme Marlène Barras se demande quel est le processus.

### 9. Soutien aux enseignants de l'école

Mme Rébecca Côté se présente en tant que déléguée syndicale et nous lit le document comprenant les demandes du syndicat. Le document sera joint au compte rendu de la présente réunion. Certains membres disent leur opinion. M. Alain Gagnon rappelle que les enseignants font un excellent travail à l'école de la Mosaïque.

### *Points fixes*

#### 10. Parole à la technicienne du service de garde

Mme Nathalie Bussièrès est absente.

#### 11. Parole à la représentante de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

#### 12. Parole au représentant du Comité de parents

Les membres du comité n'étaient pas présents à la dernière rencontre.

### *Points d'informations*

#### 13. Informations de la direction et du personnel de l'école

##### Présentation des états financiers de l'année 2019-2020

M. Alain Gagnon présente les états financiers de l'année scolaire 2019-2020. Le budget comporte un surplus de 11 601 \$. Plus de 481 293 \$ a été investi pour les services aux élèves.

M. Alain Gagnon nous explique quelques points importants :

- Le déficit du service de garde s'explique par le fait que le personnel a été payé pendant le confinement, mais ce fut une période sans revenu puisqu'il n'y avait pas de fréquentations.
- Perte financière reliée à la MACC qui n'a pas eu lieu pendant l'arrêt de scolarité.
- L'impact de ces pertes est amorti par le fait que les dépenses reliées aux services complémentaires ont été diminuées vu qu'il a été impossible de remplacer la psychologue.

M. Alain Gagnon interpelle les membres en lien avec les mauvaises créances. Près de 14 000 \$ en déficit à ce niveau, car plusieurs parents ne paient pas le service de garde. Mme Marlène Barras demande si cela est lié aux élèves fréquentant les classes d'adaptation scolaire.

M. Alain Gagnon explique qu'il vient de donner 200 \$ pour l'achat de livres à chacune des classes ainsi qu'à l'orthopédagogue. Il se demande s'il est possible que le budget du CE serve à bonifier ce budget. Madame Joëlle Perreault-Chabot souhaiterait que l'on sonde d'abord les enseignantes sur le besoin. M. Julien Royer seconde.

## 14. Horaire de la dernière journée avant les fêtes

Vu les contraintes reliées à la Covid, ce sera un horaire régulier pour la dernière journée avant le congé des fêtes. M. Alain Gagnon rassure les membres que cette journée sera quand même festive dans les classes.

## 15. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de M. Julien Royer, il est résolu à l'unanimité de lever la séance de l'assemblée ordinaire à 20 h 36.

**Résolution 028 – CE 20/21 – 14**



**Alain Gagnon**  
Directeur

**Caroline Gagnon**  
Présidente